



HAL
open science

Conclusions. Livrer sa patrie à l'ennemi, un fléau communautaire favorisé par l'organisation civique ?

Romain Millot, Mathieu Engerbeaud

► To cite this version:

Romain Millot, Mathieu Engerbeaud. Conclusions. Livrer sa patrie à l'ennemi, un fléau communautaire favorisé par l'organisation civique?. Presses Universitaires de Provence. Livrer sa patrie à l'ennemi dans l'Antiquité, pp.289-296, 2023, Héritages méditerranéens. hal-04349261

HAL Id: hal-04349261

<https://hal.science/hal-04349261v1>

Submitted on 17 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

sous la direction de
MATHIEU ENGERBEAUD • ROMAIN MILLOT

•

LIVRER SA PATRIE À L'ENNEMI DANS L'ANTIQUITÉ

•



HÉRITAGES MÉDITERRANÉENS



HÉRITAGES MÉDITERRANÉENS

Livrer sa patrie à l'ennemi dans l'Antiquité

sous la direction de
Mathieu Engerbeaud et Romain Millot

2023

PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

Ce livre collectif est issu de deux rencontres scientifiques
organisées à Aix-en-Provence le 10 mai 2019 et les 15-16 avril 2021.

Nos remerciements vont aux participants
ainsi qu'à l'UMR 7297 (TDMAM, Centre Paul-Albert Février –
Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale)
et sa directrice, Emmanuèle Caire.

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

Aix Marseille Université

29, avenue Robert-Schuman – F – 13621 Aix-en-Provence CEDEX 1

Tél. 33 (0)4 13 55 31 91

pup@univ-amu.fr – Catalogue complet sur presses-universitaires.univ-amu.fr/editeur/pup

DIFFUSION LIBRAIRIES : AFPU DIFFUSION – DISTRIBUTION DILISCO

Conclusions

Livrer sa patrie à l'ennemi, un fléau communautaire favorisé par l'organisation civique ?

Mathieu ENGERBEAUD

Aix Marseille Université, CNRS, TDMAM (UMR 7297), Aix-en-Provence, France

Romain MILLOT

Université de Nîmes, UPR CHROME

Au début de nos réflexions collectives, nous nous étions fixés comme objectif d'étudier une des pires craintes des cités antiques, une peur qui devait hanter à tout moment les gouvernants en temps de guerre : la remise de la communauté civique à l'ennemi par un ou plusieurs concitoyens. Cet acte déloyal et brutal pouvait ruiner en une seule journée tous les efforts de la cité et sceller par la tromperie le destin d'un peuple tout entier. Les travaux réunis dans cet ouvrage démontrent que les récits antiques sont jalonnés de discours moralisateurs qui révèlent ce qui devait être une angoisse de voir l'ardeur collective anéantie par un individu et surtout, de savoir qu'un seul concitoyen peut mettre en péril la collectivité pour des motifs qui vont à l'encontre de l'intérêt commun. Une des finalités de notre programme de recherche (2019-2021) était d'étudier les logiques narratives qui concernent la réécriture de ces événements, racontés au prisme des morales anciennes, qui condamne vivement ces hauts faits de trahison. La richesse des contributions écrites qui résultent de ces travaux met en évidence au moins trois lignes de force qui permettent de mieux saisir l'importance de ces volte-face au sein des récits, mais aussi la manière dont des leçons ont été tirées de ces épisodes traumatisants.

Les guerres anciennes sont des affaires humaines, contingentes, dans lequel un acte individuel peut entraîner des conséquences plus importantes que l'action d'une armée entière

Ce constat évident ne s'impose pas spontanément à l'esprit lorsqu'on étudie les récits de guerre antiques, car ceux-ci sont nettement polarisés par les batailles rangées¹. Or, lorsque la problématique des traîtres guide la réflexion – et que l'on mesure les conséquences des actes de ces individus, on remarque que leur menace affecte pleinement le rythme des conflits militaires, au point que les chutes de cités puissent être considérées comme des événements déterminants dans les guerres, au même titre que l'issue de certaines confrontations formelles. Pourtant, les auteurs anciens sont conscients de cet enjeu et les chefs militaires voient les pertes de cités par trahison comme de véritables revers dans la conduite de la guerre². En effet, puisque bien souvent les cités alliées trahissent après une confrontation militaire perdue, la défection d'une ville importante sans aucun combat aboutit directement à une situation de défaite politique sans que la cité et son armée aient été préalablement vaincues. Ce type d'échec passe cependant assez injustement inaperçu dans le bilan dressé par les historiens antiques et modernes, alors que sa portée est, sur le plan politique, à même de déterminer la suite des opérations militaires. De même, les défections des cités alliées par trahison, lorsqu'elles se multiplient de façon incontrôlée après un événement ponctuel comme une défaite sur le champ de bataille, sanctionnent très sévèrement le vaincu, et ce, bien au-delà de la portée strictement militaire de la déconvenue occasionnelle de ses forces armées³.

Ces considérations suffisent à réévaluer le poids de ces trahisons au sein des guerres. Si l'on se place du point de vue de celui qui dirige les opérations contre l'ennemi, provoquer une défection dans le camp adverse devait être un objectif de guerre tout aussi recherché que d'engager frontalement le combat. Ces réflexions mettent pleinement en lumière les deux instruments de la guerre antique : l'armée et la diplomatie, sans laquelle la guerre, on l'oublie trop souvent, ne peut pas fournir de résultats sur le temps long. Si les négociations jouaient un rôle après la bataille, elles étaient un moteur de la guerre bien en amont et elles intervenaient même indépendamment des combats, dans le but de déstabiliser, de pactiser, et de renverser des cités afin de les acquérir sans prendre le risque de combattre et de voir ses ressources s'amoin-drir. À plusieurs reprises dans les récits de guerre, un chef victorieux sur le champ de bataille se retrouve dans l'incapacité d'emporter la ville-capitale

1 Engerbeaud 2017, p. 70-71.

2 En ce qui concerne la prise en compte des chutes de cités comme des défaites antiques à part entière, voir Engerbeaud 2017, p. 73-75.

3 Ce fut notamment le cas pour les Romains après la bataille des Fourches caudines (en 321), mais aussi de Cannes (en 216). De nombreuses cités de la partie sud de l'Italie firent alors défection, à commencer par Capoue. Sur ce sujet : Fronza 2010. Voir, dans ce volume, la contribution de S. Hulot.

dont l'armée venait pourtant d'être vaincue⁴. Ces textes prouvent qu'il est souvent difficile de prendre une cité puissante sans complicités à l'intérieur de la communauté convoitée. L'assaut et le blocus, qui ont un caractère décisif dans la plupart des prises de villes, ne suffisent pas dans certains cas et ce sont d'autres événements, plus imprévisibles du point de vue militaire, qui encore une fois jouent un rôle crucial dans le basculement.

C'est pour cette raison qu'il faut réintroduire le facteur humain dans l'histoire de ces guerres, que l'on a tendance à sous-estimer parfois au profit d'enjeux macro-guerriers, dans lesquels les individus sont broyés dans des logiques qui les dépassent, au sein de la machinerie plus ou moins bien huilée des armées et des batailles décisives. Sans remettre en cause la réalité que la logique de la guerre dépasse bien souvent celle des individus (et tout particulièrement en ce qui concerne les soldats enrôlés dans les armées), force est de constater que la guerre reste humaine et que son issue dépend souvent de paramètres aléatoires. En ce sens, un chef militaire sait que le traître est un grain de sable susceptible de dérégler à tout moment l'engrenage des armées et l'enchaînement des décisions. Dans cette perspective, la figure du traître permet de reconsidérer la part de hasard et d'incertitudes qui caractérisent les guerres contre les cités, car les communautés civiques, en tant que foyer de vie politique, font surgir des acteurs susceptibles de faire basculer les événements militaires en faveur d'un camp ou d'un autre. Le traître, lorsqu'il donne à l'ennemi l'information cruciale ou facilite son entrée dans la ville, introduit une variable dangereuse dans la planification des opérations militaires. Assurément, l'issue de la guerre antique n'est pas uniquement déterminée par des affrontements normés et stéréotypés, qui n'ont lieu que sur un champ de bataille⁵. Ces événements rappellent que la guerre n'est pas qu'un fait proprement militaire et que son issue est déterminée tout autant par des choix politiques, diplomatiques, mais aussi par des événements contingents qui se produisent hors du cadre strictement martial. La guerre est profondément une affaire humaine et ses péripéties sont la somme d'actions individuelles sur lesquelles un général ou des magistrats ne peuvent pas exercer un contrôle total. Les auteurs des récits historiques de l'Antiquité avaient bien conscience du danger des trahisons, qui pouvait réduire à néant toutes les stratégies militaires. Cependant, cette attention au poids des défections varie en fonction de la nature des textes conservés. Les traités tactiques, comme celui d'Enée le Tacticien, accordent une attention très marquée à cette dimension⁶. En revanche, les récits historiques sous-entendent souvent ces logiques au profit de discours moralisateurs sur les traîtres, tout en privilégiant la

4 Ce serait notamment le cas de Pyrrhus après les batailles d'Héraclée (280) et d'Ausculum (279), ainsi que d'Hannibal après la bataille de Cannes (216). À ce sujet, Engerbeaud 2013 ; Engerbeaud 2017, p. 341-343.

5 Pour une synthèse sur ce point : Engerbeaud 2017, p. 70-77.

6 Voir *supra*, p. 7.

confrontation des forces armées, car elles offrent des moments de bravoure à même d'éduquer et de retenir l'attention du public.

Par conséquent, que la guerre ait été correctement préparée ou non, aucun chef militaire ne pouvait agir sur les pulsions individuelles et personne n'était prémuni contre la trahison. Cette variable déloyale était employée par tous les belligérants afin de faire tomber des cités et remporter des guerres. Eux-mêmes pouvaient s'en défendre par la suite, comme les Romains, dont les récits justifiaient parfois le bien-fondé d'une trahison favorable à leurs intérêts. Les différentes contributions rassemblées dans cet ouvrage prouvent qu'on ne peut pas réduire la guerre à une succession d'actions militaires prévisibles et planifiées, mais qu'on doit plutôt la considérer comme une affaire humaine, car un seul civil possédant les bonnes informations peut, en livrant sa cité, faire beaucoup plus de dégât qu'une armée entière⁷.

Les sources partagent un point de vue qui fait de celui ou de ceux qui remettent frauduleusement la cité à l'ennemi un contre-exemple des vertus civiques, qu'il faut criminaliser pour éviter que ce type d'événement funeste se reproduise

Les auteurs condamnent ainsi durement ou assombrissent considérablement les actions des traîtres et conspirateurs qui, en agissant contre leur propre patrie, commettent l'un des crimes les plus répréhensibles pour les citoyens vivant en communauté. Ce point de vue, qui domine largement dans les récits, est partagé par les auteurs des recueils d'*exempla* et de stratagèmes militaires⁸. Il faut bien admettre que la trahison, lorsqu'elle faisait perdre une guerre, devait être vécue comme une humiliation voire comme un traumatisme, car elle ouvrait souvent la voie à une épuration de la cité par l'ennemi victorieux, mais aussi à une sélection des citoyens dignes ou non de faire partie d'une nouvelle élite. La mainmise du vainqueur pouvait également impliquer une amputation du territoire et des ressources de la cité, si ce n'est, dans le pire des cas, conduire à l'emprisonnement des citoyens ou à leur réduction en esclavage⁹. Le caractère implacable de ces châtiments collectifs est renforcé s'ils sont directement causés par l'un des siens qui, après s'être entendu avec l'ennemi, échappe lui-même aux offenses et se voit récompensé en profitant du malheur de ses concitoyens. La forte connotation moralisatrice des récits renforçait l'atrocité de la situation en détaillant les motivations de ceux qui étaient vus comme des coupables, que leur acte ait été motivé par un choix

7 C'est notamment l'un des enseignements de la Guerre de Troie et de son dénouement. Bien que la cité ne chute pas à cause d'une trahison interne, c'est une ruse menée par quelques individus qui précipite la victoire après dix ans de siège.

8 Voir, dans ce volume, la contribution de S. Cahancier.

9 Sur le *ius gentium*, et plus largement le droit du vainqueur de disposer du vaincu et de ses biens, Auliard 2001 ; Robert 2014. On se référera également aux textes rassemblés par Coudry, Humm 2009.

politique, ou bien pis encore, par l'argent, la faiblesse ou des promesses jugées scandaleuses. En somme, une cité confrontée à une telle trahison devenait souvent une victime aux yeux des Anciens, et, dans ce contexte, la résistance collective faisait l'objet d'une valorisation dans les sources¹⁰.

Le traître apparaît bien, à l'occasion de ces récits, comme une figure de passeur. S. Cahanier a ainsi montré que les récits de trahison sont construits, sur le plan structurel, autour de l'action du traître, qui vient débloquent une situation. Si le traître, par son action, détruit la cohésion de la cité (voire la cité elle-même), il est aussi une figure créatrice dans le cadre de phénomènes de résiliences, de nouvelles réflexions sur les moyens de se prémunir de la rupture de ce consensus. Celles-ci sont à la fois pragmatiques, par la mise en œuvre de mesures concrètes de protection, mais aussi théoriques et pédagogiques, par la construction d'*exempla* constitués à partir de ces actes, et destinés à apprendre à la communauté à se prémunir de la trahison et à assurer à l'avenir le maintien de son unité, en montrant que nul ne peut bénéficier de la trahison.

Les récits de trahison étudiés dans ce volume permettent d'identifier quelques stéréotypes utilisés pour construire l'image du traître donneur de cité. Dans le monde grec comme dans le monde romain, la trahison, par son caractère déloyal et ses motivations relevant de l'intérêt particulier, incarnait l'inverse des vertus civiques souvent mises en avant dans les sources : la discipline, la piété, le dévouement à l'intérêt collectif ou encore le respect à la parole donnée. On fustigeait les mœurs perverses et dissolues des criminels qui, prêts à vendre leur soutien à l'ennemi, se rendaient indignes de la citoyenneté et de la vie en communauté. Les Anciens se délectaient lorsque les traîtres étaient ultérieurement arrêtés et châtiés, que la cité victime se fasse elle-même justice ou que le destin se retourne contre le traître pour lui infliger une fin malheureuse et pitoyable, comme l'a montré l'exemple de Lasthénès d'Olynthe¹¹. Cette dimension morale peut même, lorsqu'elle est poussée à son paroxysme, donner lieu à des distorsions historiques plus radicales. Plus ils sont la cible d'accusations virulentes issues de discours polémiques, plus les détails sur les motivations des traîtres sont nombreux (à l'image des attaques de Démosthène). Et si, d'un côté, on croit alors mieux connaître ces personnages, de l'autre, leur véritable nature et les raisons qui les poussent à agir sont masquées par des éléments stéréotypés d'invective qui gommant les différences qui peuvent exister entre eux.

Lorsqu'il s'agit d'interroger les raisons qui ont pu pousser les individus à livrer leur cité, on trouve cependant des éléments somme toute classiques des rapports politiques immanents à la cité : les conflits politiques internes se trouvent amplifiés par la recherche, en situation de guerre, d'alliés chez l'ennemi de l'extérieur, qui devra affermir, après s'être rendu maître de la cité, les positions politiques des citoyens qui l'ont mené à la victoire. Plusieurs

10 Voir, dans ce volume, la contribution d'A. Laffon.

11 Voir, dans ce volume, la contribution de J. Clément.

contributions ont ainsi souligné l'importance, dans le cadre des *staseis*, de solidarités horizontales, d'alliances aristocratiques qui viennent supplanter les solidarités civiques : relations aristocratiques équestres entre Chalcidiens et Macédoniens à Olynthe, rivalités entre plèbe et oligarchie à Nepete en 386, à Capoue en 343 ou encore à Naples en 326. À l'inverse, le refus de céder à ces solidarités, associé au mépris de la mort manifesté par une communauté unie constituée, dans ce cadre, une exception notable, comme l'a montré le cas d'Abydos. S'ajoutent à cela des raisons pragmatiques qui permettent de souligner à quel point la trahison est un discours subjectif. Il semble que les cités, mêmes lorsqu'elles étaient imbriquées dans un jeu d'alliance, réévaluaient souvent les avantages qu'elles pouvaient avoir à changer de camp, afin de favoriser leur propre intérêt. Dans cette perspective, ce qui est vu comme une trahison par le partenaire lésé n'est parfois qu'une stratégie de survie des communautés qui, pour des raisons pouvant paraître légitimes, revenaient quelquefois sur leurs engagements. C'est peut-être dans cette perspective que l'on peut réinterpréter l'action de Lasthénès et Euthycratès, qui firent le choix de rester fidèle à l'alliance initiale de leur *koinon* avec la Macédoine, alors que les dirigeants pro-athéniens l'avaient une première fois trahie. Les deux hommes firent preuve d'un réalisme politique qui fit défaut à leurs opposants, et il faut voir dans ce que Démosthène nomme après coup trahison une manière désespérée de sauver encore ce qui pouvait l'être.

La trahison peut ainsi avoir des conséquences politiques *a priori* contradictoires, car quelques traîtres pouvaient être réhabilités par la cité, pour des motifs liés aux opportunités, au type de faute commise, mais aussi à la nature de la trahison, qui était considérée, dans certains cas, comme une « trahison juste » si ses motivations correspondaient aux revirements et aux évolutions politiques ultérieures¹². Ces nuances sont d'autant plus marquées lorsque les sources sont contemporaines ou très proches chronologiquement des faits incriminés. Dans ce cas de figure apparaissent des nuances et des contrastes que des sources extérieures ou trop postérieures aux faits ne font que résumer, simplifier et caricaturer. L'exemple de l'Athénien Thérémène prouve que les actes des traîtres sont controversés parmi leurs concitoyens et que ces individus n'apparaissent pas comme des criminels aux yeux de tous, alors que la postérité, en simplifiant les enjeux et en gommant les subtilités, n'œuvre pas en faveur de la nuance. Des personnalités aux motivations quelquefois légitimes pour une partie de la population deviennent, au fil du temps, de simples traîtres¹³.

En somme, les communautés politiques, bien conscientes d'être exposées à un risque permanent et insupportable en temps de guerre, ont tiré des leçons de ces épisodes. Les auteurs antiques, à travers un discours culpabilisateur envers

12 Voir, dans ce volume, la contribution de C. Landrea.

13 Voir, dans ce volume, la contribution de M. Durnerin.

les traîtres, ont voulu montrer que les conspirateurs avaient tout à perdre à se rendre coupable d'un tel crime contre la cité, ses concitoyens, et ses dieux.

La culpabilisation des traîtres donneurs de cités est une affaire de point de vue, car les auteurs antiques adoptent parfois un discours ambigu, qui peut aller jusqu'à légitimer la trahison

Les historiens antiques, s'ils condamnent fermement ceux qui trahissent leur patrie, ont conscience que les structures politiques dans lesquelles ils vivent se sont construites en bénéficiant de trahisons. En ce sens, toutes les remises des cités par des traîtres ne font pas l'objet d'une condamnation aussi vive dans les sources, et quelques-unes d'entre elles sont même perçues comme légitimes en temps de guerre. L'histoire pragmatique de Polybe révèle notamment une partie de cette complexité, car en son sein tous les traîtres ne font pas l'objet d'un même jugement, qu'ils soient Grecs ou appartenant à d'autres cultures¹⁴.

En ce qui concerne la conquête romaine, les trahisons qui bénéficient aux Romains ne sont jamais véritablement condamnées par les sources. Au contraire, ce sont souvent les communautés victimes qui sont présentées comme les coupables, car elles appartiennent au camp ennemi ou à celui des indécis, ce qui reviendrait à ne pas être dans celui des Romains. Dans cette perspective, le traître devient le libérateur et l'allié inespéré, au point de devenir un agent qui accélère l'histoire. Dès lors, un auteur comme Tite-Live condamne les traîtres qui livrent des cités romaines, mais considère comme légitime que les chefs romains reçoivent des cités ennemies par trahison, ce qui ne l'empêche pas, par ailleurs, de condamner les assassinats de chefs ennemis ou les projets de meurtre lorsqu'ils concernent des adversaires jugés à la hauteur de Rome, comme Pyrrhos¹⁵. De manière générale, que l'on soit à Rome ou en Grèce, la trahison est une affaire de subjectivité : la trahison chez l'ennemi est acceptable, surtout lorsqu'elle se produit en faveur du camp que l'on défend. En outre, la trahison peut être ponctuellement valorisée dans les récits lorsqu'elle permet de désigner un bouc émissaire, afin de masquer la responsabilité collective de l'affaiblissement de la cité. Cette situation peut aller jusqu'à la construction d'une « théorie du complot » pour détruire l'adversaire politique, ce qui aurait pu, dans une certaine mesure, conduire à la chute du tribun Drusus en 91¹⁶.

La trahison elle-même pose en effet un problème moral durable, et l'on note, comme l'a montré S. Cahanier, une divergence d'opinions entre Frontin qui, pragmatique, accepte la trahison comme outil, et Valère Maxime, qui conserve une réserve morale plus traditionnelle vis-à-vis de cet acte : la trahison doit être refusée, au nom de la préservation des liens sociaux. Le discours de la trahison

14 Voir, dans ce volume, la contribution de P. Ernst.

15 Sur la proposition faite à Fabricius par le médecin de Pyrrhos : Cic. *De off.* 3.86 ; Liv. 39.51.10-11 ; 42.47. 6 ; *Per.* 13.11 ; Val.-Max. 6.5.1 ; Sen. *EP.* 120.6 ; Front. *Strat.* 4.4.2 ; Plut. *Pyrr.* 21.1-6 ; *Flam.* 20.10-11 ; Flor. 1.13 (1.18) 21 ; Gell. 3.8 ; Eutr. 2.14 ; Zonar. 7.5.8.

16 Voir, dans ce volume, la contribution de R. Millot.

est bien en cela révélateur de la norme. Son but reste la défense de la cohésion civique, dont le maintien est pensé comme l'objectif ultime de la cité.

En outre, le discours de la trahison avait cela d'utile qu'il contribuait à masquer des éléments inacceptables, comme des fautes imputables à la communauté civique. Il estompait les responsabilités dans les revers militaires et permettait de dévaloriser l'ennemi. La trahison de Tarpeia masquait ainsi l'incapacité de Rome à défendre ses murs, celle d'Olynthe cachait l'assaut réussi des troupes de Philippe II contre la ville (aux balles de fronde se substituaient les sacs d'or). Les traîtres étaient ainsi chargés des responsabilités de tous les échecs, selon la fameuse rhétorique du « coup de poignard dans le dos ». Le discours reconstitué de la trahison pouvait aussi contribuer à justifier la guerre, en fournissant un *casus belli* légitime, à même, pour les Romains, de donner lieu à des représailles répondant aux attentes du *bellum iustum*¹⁷. Il pouvait enfin masquer d'intolérables ruptures internes : c'est ainsi que le récit tardo-républicain de l'affaire d'Appius Herdonius occulta sans doute la responsabilité des opposants aux patriciens dans l'appel à une force extérieure, transformée en armée d'invasion. La trahison inacceptable d'une partie du corps civique, dont la force repose dans la cohésion et l'unité, est gommée, et les conjurés subissent un juste châtement. Cette volonté de faire disparaître la trahison est à nouveau manifeste dans l'évolution historiographique de la geste de Tarpeia, qui, selon une version du II^e siècle av. J.-C., n'est plus une traîtresse, mais une héroïne, qui aurait tenté, en réclamant aux Sabins ce qu'ils portaient au bras gauche, de les priver de leurs boucliers¹⁸.

Cependant, qu'elles soient fantasmées ou non, les auteurs savaient que ces trahisons étaient, lors des guerres, des armes à double tranchant qui pouvaient se retourner et s'abattre de façon incontrôlée sur chacun des belligérants. Certains événements étaient particulièrement controversés et ont fait l'objet d'une réinterprétation complexe, comme le montre l'épisode de la *legio campana* de Rhegion entre 282 et 270. À cette occasion, la garnison trahit en faveur des Romains, mais c'est elle qui est châtiée par le conquérant¹⁹. Des logiques politiques et diplomatiques complexes étaient alors à l'œuvre. En somme, nul n'était à l'abri dans des guerres où le facteur humain était central et ressurgissait parfois jusqu'à faire s'écrouler l'édifice militaire.

Ces pistes pourront donner lieu à des discussions ultérieures afin d'approfondir les réflexions sur le problème des traîtres dans la réalité des guerres antiques, durant lesquelles les communautés civiques luttaient sur deux fronts, à la fois extérieur et intérieur. Nous espérons que les contributions réunies dans ce volume contribueront à cette réflexion sur l'instabilité à laquelle étaient exposées les communautés civiques anciennes qui, assurément, savaient s'adapter et rebondir devant toute sorte d'aléas.

17 Voir, dans ce volume, la contribution de M. Engerbeaud.

18 Couhade-Beyneix 2010, p. 18-20.

19 Voir, dans ce volume, la contribution de G. Stouder.

- PRICE Jonathan J., Katell BERTHELOT (dir.), *The Future of Rome. Roman, Greek, Jewish and Christian Visions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020, 315 p.
- RAJAK Tessa, *Josephus. The Historian and his society*, London, Duckworth, 1983, 245 p.
- RAJAK Tessa, « Document and Rhetoric in Josephus: Revisiting the “Charter of the Jews” », in COHEN Shaye J. D., SCHWARTZ Joshua J. (dir.), *Studies in Josephus and the Varieties of Ancient Judaism*, Leyde/Boston, Brill, 2007, p. 177-189.
- RHOADS David M., *Israel in Revolution: 6-74 C.E. A Political History Based on the Writings of Josephus*, Philadelphia, Fortress Press, 1976, 199 p.
- SARTRE Maurice, *D’Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique (iv^e siècle av. J.-C.-iii^e siècle ap. J.-C.)*, Paris, Fayard, 2001, 1194 p.
- SCHMIDT Francis, *La pensée du Temple. De Jérusalem à Qoumrân*, Paris, Seuil, 1994, 380 p.
- SCHWENTZEL Christian-Georges, *Hérode le Grand. Juifs et Romains, Salomé et Jean-Baptiste, Titus et Bérénice*, Paris, Pygmalion, 2011, 326 p.
- TRONSON Adrian, « Alexander in Jerusalem. Constructing a “Jewish Life” for Alexander the Great, Josephus AJ xi 302-343 », in DE MARRE Martine et BHOLA Rajiv K. (dir.), *Making and Unmaking Ancient Memory*, Abingdon/New York, Routledge, 2022.
- TSAFRIR Yoram, « Numismatics and the Foundation of Aelia Capitolina – A Critical Review », in SCHÄFER Peter (dir.), *The Bar Kokhba War Reconsidered*, Tubingen, Mohr Siebeck, 2003, p. 31-36.
- VAN DER SPEK Robartus J., « Cyrus the Great, Exiles and Foreign Gods. A Comparison of Assyrian and Persian Policies on Subject Nations », in KOZUH Michael, HENKELMAN Wouter, JONES Charles et WOODS Christopher (dir.), *Extraction and Control*, Chicago, The Oriental Institute of the University of Chicago, 2014, p. 233-264.
- WILL Edouard, ORRIEUX Claude, *Ioudaïsmos – hellénismos. Essai sur le judaïsme judéen à l’époque hellénistique*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1986, 228 p.

Mathieu Engerbeaud, Romain Millot

Conclusions

Livrer sa patrie à l’ennemi, un fléau communautaire favorisé
par l’organisation civique ?

- AULIARD Claudine, « Les esclaves dans les butins républicains des premiers siècles de la conquête », in GARRIDO-HORY Marguerite (dir.), *Routes et marchés d’esclaves. 26^e colloque du GIREA*, Besançon, 27-29 septembre 2001, Besançon, Presses universitaires Franc-Comtoises, 2002, p. 51-64.
- COUDRY Marianne, HUMM Michel (dir.), *Praeda. Butin de guerre et société dans la Rome républicaine. Kriegsbeute und Gesellschaft Im republikanischen Rom*, Stuttgart, F. Steiner, Altertumswissenschaften, Collegium Beatus Rhenanus, 1, 2009, 284 p.
- COUHADA-BEYNEIX Cynthia, « La trahison de Tarpeia et la fondation de Rome », in JAVEAU Claude, SCHEHR Sébastien (dir.), *La trahison de l’adultère au crime politique*, Paris, Berg International, 2010, p. 17-26.
- ENGERBEAUD Mathieu, « La bataille d’Ausculum (279 av. J.-C.), une défaite romaine ? », *Revue de philologie, de littérature et d’histoire anciennes*, n° 87/1, 2013, p. 61-80.
- ENGERBEAUD Mathieu, *Rome devant la défaite (753-264 av. J.-C.)*, Paris, Les Belles Lettres, Ministère des Armées, coll. « Études anciennes. Série latine. n° 80 », 2017, 590 p.
- FRONDA Michael P., *Between Rome and Carthage Southern Italy during the Second Punic War*, Cambridge, Cambridge University Press, 374 p.
- ROBERT Jean-Christophe, « Vente et rançonnement du butin humain des armées romaines à l’époque des conquêtes (264 av. J.-C.-117 ap. J.-C.) », *Les Cahiers de Framespa*, n° 17, 2014, <https://journals-openedition-org.lama.univ-amu.fr/framespa/3079>, consulté le 10 octobre 2021.

Table des matières

Mathieu ENGERBEAUD, Romain MILLOT

Introduction

Comploter et trahir

Des cités antiques à la merci de leurs citoyens 5

La cité, le traître et l'ennemi

Livrer sa patrie dans les récits de guerres

Jérémy CLÉMENT

Mythe et réalité d'une Olynthe livrée par ses cavaliers

348 av. J.-C. 15

Amarande LAFFON

Ne pas trahir sa patrie

La résistance héroïque des Abydiens

Polybe, 16.28-34 41

Mathieu ENGERBEAUD

Trahir les Romains et livrer sa cité à l'ennemi,
de Romulus aux guerres samnites

753-290 av. J.-C. 57

Ghislaine STOUDER

Complots, trahisons et châtements au temps de la guerre contre Pyrrhos 89

Les traîtres « donneurs de cités »

Marie DURNERIN

Théramène et les négociations de 404

Livrer ou sauver sa patrie ? 111

Sophie HULOT

La défection de Nola n'aura pas lieu

Le revirement de L. Bantius et son interprétation

216 av. J.-C. 131

Romain MILLOT	
Marcus Livius Drusus fut-il un traître ?	149
Cyrielle LANDREA	
La trahison et les rescapés patriciens des proscriptions de 43 av. J.-C.	167
 Livrer sa patrie Les leçons de l'Histoire 	
Paul ERNST	
Polybe et les faits de trahison	
Les leçons de l'Histoire	185
Simon CAHANIER	
Conseils pratiques à l'usage des généraux	
La livraison de la cité à l'ennemi	
dans les recueils d' <i>exempla</i> de Valère Maxime, Frontin et Polyen	227
Kévin BLARY	
Du corps et de l'âme du traître médiorépublicain	
Un portrait au prisme des trahisons de la fin de la République	255
Michaël GIRARDIN	
Livrer Jérusalem dans l'Antiquité	
Leçons de théologie et de <i>Realpolitik</i>	275
Mathieu ENGERBEAUD, Romain MILLOT	
Conclusions	
Livrer sa patrie à l'ennemi	
Un fléau communautaire favorisé par l'organisation civique ?	289
Bibliographie	297
Index général	337

LIVRER SA PATRIE À L'ENNEMI DANS L'ANTIQUITÉ

HÉRITAGES MÉDITERRANÉENS

présente des
recherches
nouvelles sur
les textes de
la Méditerranée
antique et
médiévale.

Dans l'Antiquité, trahir sa patrie pour la remettre à l'ennemi est considéré comme une des transgressions les plus graves que peut commettre un citoyen. Les textes antiques regorgent d'épisodes saisissants dans lesquels les auteurs dépeignent la douleur collective des citoyens tombés sous le joug de l'ennemi à cause d'une trahison. Les sources décrivent précisément les causes de cette catastrophe civique, manigancée dans l'ombre d'un complot ou résultant de l'action d'un individu isolé. Les hommes politiques, les savants et les historiens antiques critiquent vigoureusement cet acte déloyal qui est redouté par toutes les cités en temps de guerre. Pour insister sur le caractère inadmissible de ces trahisons, les auteurs de l'Antiquité brosent un portrait négatif des traîtres, en décrivant leurs sombres motivations, leur intelligence avec l'ennemi, leur passage à l'acte et, enfin, le châtement mérité que leur infligent les hommes ou la fortune. Le renouvellement récent des travaux sur les complots antiques permet d'étudier ces trahisons sous un nouvel angle et d'en analyser les causes, les modes opératoires et les conséquences aussi bien pour les traîtres que pour les cités. L'étude de ces différentes thématiques permet aussi de comprendre comment les communautés antiques se sont prémunies contre ces trahisons, que l'on considérait alors comme faisant partie des désastres civiques les plus traumatisants.

Couverture

Armand-Charles Caraffe,
Metellus levant le siège
de Centobrica (avant 1805),
huile sur toile, Musée de l'Ermitage,
Alamy banque d'images.

Mathieu Engerbeaud est maître de conférences à Aix Marseille Université. Ses recherches portent sur l'histoire et l'historiographie des premières guerres de Rome.

Romain Millot est maître de conférences à l'université de Nîmes. Ses recherches portent sur l'histoire politique et l'historiographie de la République romaine, en particulier sur le thème des conspirations.